

premiers et les premiers là où nous devrions être les derniers.» En conséquence, le premier ministre commencera-t-il dès maintenant à prendre des mesures en vue de dissiper la confusion qui règne souvent au gouvernement à propos de cette politique.

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. Je crois que la description en question s'appliquerait fort bien aussi au parti conservateur.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Allons, Pierre... vous plaisantez.

Le très hon. M. Trudeau: Malgré cela, il peut vouloir, je pense, aider le gouvernement et collaborer avec lui pour hâter l'adoption du bill sur l'organisation du gouvernement, afin que nous puissions ensuite prendre cette initiative.

L'hon. M. Hees: Comme le gouvernement conservateur antérieur n'a jamais éprouvé de semblables difficultés, car sa politique scientifique se tenait, nous serions heureux d'aller au-devant du gouvernement et de lui aider.

Des voix: Oh, oh!

LES PROJETS DE RECHERCHE CONFISÉS À L'INDUSTRIE

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au président du Conseil du Trésor, car il est présentement chargé de la politique scientifique. Comme les scientifiques des industries s'étaient plaints l'année dernière que le gouvernement ne mettait pas à pleine contribution leurs services dans l'élaboration de meilleures politiques de main-d'œuvre, le gouvernement va-t-il maintenant étudier les constatations du rapport du comité sénatorial de la politique scientifique pour que des projets de recherches plus nombreux soient confiés à l'industrie afin de l'engager plus à fond dans les affaires canadiennes.

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, si le député veut bien consulter le budget, il constatera qu'on a progressivement confié à l'industrie plutôt qu'au Conseil des projets de plus en plus nombreux dans les laboratoires gouvernementaux. Une telle décision entre dans le cadre d'une politique permanente.

* * *

L'URANIUM

L'OFFRE DU JAPON CONCERNANT UNE USINE DE PRODUCTION—L'INTÉRÊT DU CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Au préalable, je tiens à poser la question de privilège à propos des prérogatives des députés. Hier, l'honorable représentant de South Western Nova a demandé au ministre s'il ferait une déclaration au sujet de ses entretiens au Japon. Le ministre a répondu que cela n'avait pas été dans ses

intentions, mais qu'il examinerait cette idée. Par la suite, le ministre a abordé, au cours d'une conférence de presse, précisément ce sujet sur lequel il n'a pas pris position à la Chambre.

Des voix: Honte!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'estime que pour se tenir au courant de la politique du gouvernement, les députés ne devraient pas avoir à s'en remettre à des informations fragmentaires parues dans les journaux à la suite d'une conférence de presse.

M. Baldwin: Ce sont des informations concernant un ministre qui est lui-même un peu fragmentaire.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Nous ne devrions pas non plus avoir à recourir à des questions inspirées de ces reportages si nous voulons interroger intelligemment le ministre.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le ministre, lors de la conférence de presse, serait censé avoir dit qu'à son avis il était sage politiquement et économiquement d'avoir une usine d'enrichissement de l'uranium qui serait construite au Canada avec des capitaux japonais. Je me demande si le ministre pourrait nous dire si cette usine d'enrichissement de l'uranium appartiendrait en exclusivité à une société japonaise; si cette société souscrira tout le capital-actions ou simplement une partie; s'il y aura participation canadienne et si l'annonce voulant que l'ancien président de la régie japonaise de l'énergie atomique ait accordé son appui révèle que...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député aimerait peut-être donner au ministre l'occasion de répondre à sa question. Il me semble que sa question commence à être un peu longue.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je vais m'exprimer dans les termes les plus simples possibles. Le ministre nous dirait-il de quelle manière on utiliserait les capitaux japonais pour établir une usine de production d'uranium enrichi au Canada?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, pour répondre d'abord à la question de privilège du député, je suis confus de l'avoir devancé devant les caméras de télévision hier. Je devais être particulièrement alerte ce jour-là. Quant à sa question proprement dite, je dois répondre que nous n'avons encore pris aucune décision. Au cours de notre voyage au Japon, nous avons constaté dans l'industrie des réacteurs et de l'électricité un vif désir d'exploiter une quatrième usine d'enrichissement hors des États-Unis, ce qui donnerait au Japon une autre source d'approvisionnement en uranium enrichi. Nous avons plaidé la cause du Canada. Nous avons fait valoir qu'il y a de l'uranium chez nous; que nous avons de l'électricité à bon marché, ce qui constitue la base la plus sûre pour une usine de ce genre; que le Canada ne pourrait très probablement pas en assumer seul le coût d'immobilisation, qui irait chercher dans le milliard de dollars au moins; et que les